

MONTEILS
PLACE DU PIGEONNIER

DIMANCHE 18 MAI Vide-Grenier

Organisé par :



Visiteurs de 9h à 17h Exposants dès 7h30



Inscriptions à la mairie de Monteils ou par mail : apemonteils82@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

A nous retourner par courrier à : APE de Monteils- Mairie- Place du Pigeonnier 82300 MONTEILS

Tarifs emplacements: 10€ l'emplacement de 5 mètres; Possibilité de restauration sur place; Seules les réservations accompagnées du paiement seront prises en compte. ATTESTATION SUR L'HONNEUR ET ACCEPTATION DU REGLEMENT			
		Je soussigné (nom prénom)	
		né(e) leàà	
Adresse complète			
Code PostalCommune			
N° carte d'identité			
Délivrée leParPar			
N° immatriculation de mon véhicule :			
	i participé à deux ventes au déballage dans		
***************************************	Pénal), et que les marchandises proposées à		
• .	usagés (ART L310-2 du Code du Commerce).		
Je réserve <u>emplacement(s</u>), soit	€.		
J'envoie un chèque de€ à l'ordre	de l'APE de Monteils.		
REGLEMENT			
 La signature du présent contrat vaut acc sa réception, complété et signé, accompagn de la place réservée. 	ceptation du règlement et ne sera effectif qu'après né des pièces nécessaires et du paiement intégral		
 La vente d'objet d'occasion est uniquem- professionnels n'est pas autorisé. 	ent admise de particulier à particulier; l'accès aux		
3. Le signataire s'engage à avoir une respo	nsobilité civile.		
4. La mise en place des marchands se fait : seront redistribuées. IL EST STRICTEMEN			
C I SAINS EN TINLOKWEK FOKOVINTSVIED			
5. Aucun véhicule ne pourra circuler dans l	à partir de 7h. Passé Bh30, les places non occupées 1T INTERDIT DE REMBALLER SANS MOTIF GRAVE R AVANT 17H.		
Aucun véhicule ne pourra circuler dans l L'exposant renonce expressément à tout dommage que ce soit et quelle qu'en soit la	à partir de 7h. Passé 8h30, les places non occupées IT INTERDIT DE REMBALLER SANS MOTIF GRAVE R AVANT 17H. 'enceinte du vide-grenier de 8h30 à 17h. recours contre les organisateurs pour quelque cause.		
Aucun véhicule ne pourra circuler dans l L'exposant renonce expressément à tout dommage que ce soit et quelle qu'en soit la	à partir de 7h. Passé Bh30, les places non occupées IT INTERDIT DE REMBALLER SANS MOTIF GRAVE R AVANT 17H. 'enceinte du vide-grenier de Bh30 à 17h.		
 Aucun véhicule ne pourra circuler dans l L'exposant renonce expressément à tout dommage que ce soit et quelle qu'en soit la Aucun remboursement ne sera effectué tempéries ou autre cas. 	à partir de 7h. Passé 8h30, les places non occupées IT INTERDIT DE REMBALLER SANS MOTIF GRAVE R AVANT 17H. 'enceinte du vide-grenier de 8h30 à 17h. recours contre les organisateurs pour quelque cause.		
 Aucun véhicule ne pourra circuler dans l L'exposant renonce expressément à tout dommage que ce soit et quelle qu'en soit la Aucun remboursement ne sera effectué tempéries ou autre cas. 	à partir de 7h. Passé 8h30, les places non occupées IT INTERDIT DE REMBALLER SANS MOTIF GRAVE R AVANT 17H. 'enceinte du vide-grenier de 8h30 à 17h. recours contre les organisateurs pour quelque cause. en cas d'absence (non signalée 8 jours avant), d'in- t à nettoyer et à ne rien laisser sur l'emplocement.		

Signature obligatoire :